

> Intitulé de l'emploi

Chef d'équipe

> Autres appellations

> Définition synthétique

Le chef d'équipe commande un groupe afin de réaliser les missions confiées dans le cadre opérationnel.

> Activités principales

- Commandement d'une intervention de secours pour contribution à la protection des personnes, des biens et de l'environnement
- Gestion du standard et de l'accueil du centre opérationnel du CIS (centre d'incendie et de secours)
- Participation au fonctionnement et à l'entretien du CIS
- Commandement d'un véhicule spécialisé en fonction des UV (unités de valeur) de l'agent
- Commandement d'un véhicule de secours et d'assistance aux victimes

> Compétences requises

Savoir :

- Gestes de secours
- Matériel de sauvetage et d'extinction
- Plans d'intervention
- Chaîne de commandement
- Attributions et compétences des personnels et des services associés aux secours
- Réglementations (guide national de référence, règlement opérationnel, règlement intérieur, plan d'intervention...)
- Équipements et matériels de protection individuelle
- Radiotéléphonie
- Produits pharmaceutiques
- Modalités opérationnelles

Savoir-faire :

- Reconnaître et protéger les lieux de l'intervention
- Anticiper les effets d'un événement
- Évoluer en milieux périlleux et difficiles
- Commander une équipe spécialisée
- Réaliser des bilans de secouriste et préparer le matériel médical
- Définir les moyens nécessaires à la mise en œuvre et les capacités d'intervention de l'équipe
- Organiser et encadrer le traitement des victimes
- Organiser et encadrer une césariation
- Rassurer les victimes et le public
- Mettre en œuvre les différentes marges générales des opérations et informer la hiérarchie

Comportements professionnels :

- Bon relationnel
- Rigueur et sens de l'organisation
- Maîtrise de soi dans les situations difficiles
- Sens de l'anticipation
- Disponibilité
- Sens aigu de la discipline

> Conditions particulières d'exercice

- Travail fréquent en extérieur et par tous types de temps
- Environnement à risques majeurs
- Contrainte du lieu de résidence durant le temps de service en travail posté
- Aptitude physique et médicale définie réglementairement
- Horaires irréguliers (soirées, congés de fin de semaine, jours fériés) avec amplitude variable en fonction de l'organisation des astreintes de l'activité opérationnelle
- Possession des unités de valeur de formation de chef d'équipe
- Possession du grade de caporal (deux ans d'ancienneté minimum)

> Tendances d'évolution

Facteurs clés à moyen terme (3-5 ans) :

- Développement des moyens matériels de commandement et de communication
- Évolution réglementaire et statutaire
- Évolution des qualifications
- Évolution de la jurisprudence sur la qualification judiciaire de la responsabilité
- Évolution technologique des équipements et matériels

Impacts sur l'emploi (qualitatif) :

- Formations permanentes aux nouveaux matériels, aux nouvelles techniques et aux nouvelles réglementations

> Proximité avec d'autres emplois

- Équipier
- Chef d'agrès